

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 43 (1986)
Heft: 1

Rubrik: Informations sportives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

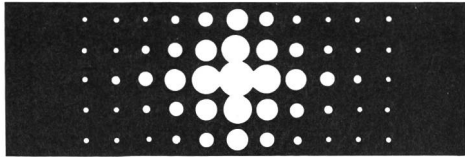
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les juniors de football ont besoin de dirigeants et d'entraîneurs dévoués et attentionnés

Lettre à un ami sportif!

Jean Passet, membre de la Commission fair play de l'ASS

La Commission fair play de l'Association suisse du sport (ASS) a démontré, tout au long de l'année écoulée, un dynamisme remarquable. Ses initiatives ont connu des échos non seulement dans les milieux concernés de notre pays, mais à travers toute l'Europe. Le point culminant de ses activités, en 1985 a été, sans aucun doute, le séminaire organisé, du 24 au 26 octobre à FÜRIGEN, dans le canton de Lucerne, sur le thème (j'y reviendrai en temps voulu) «Pour un sport sans violence»! La présence active, à ces journées d'étude, de quelques-unes des plus hautes autorités sportives du pays et de représentants des milieux en relation directe ou indirecte avec le sport et avec la prévention – ou la répression – de la violence, aura permis des échanges d'idées extrêmement constructifs et le développement d'un engagement toujours plus prononcé en faveur de l'esprit sportif prôné par la «Charte du fair play».

Une fois de plus – mais ce ne sera jamais une fois de trop – je la rappelle au bon souvenir des lecteurs de MACOLIN. Jean Passet, qui en est le principal artisan avec le Panathlon-club de Lausanne, la fera également envoyer, par la Commission fair play de l'ASS, à tous les responsables des juniors de football, un des sports les plus menacés par les débordements. Elle sera accompagnée par une lettre dont le contenu est si riche en enseignements d'ordre pédagogique et éducatif qu'il peut sans autre être élargi à l'ensemble du mouvement sportif. (Y.J.)

Cher ami sportif,

Tu as choisi – sois-en félicité – de t'occuper du mouvement juniors d'un club de football, soit en qualité de dirigeant, soit en qualité d'entraîneur. La tâche ainsi acceptée est lourde de responsabilités, mais passionnante et belle. Rien n'est plus chargé de problèmes et d'espérance que la jeunesse. Cette dernière est en droit d'attendre de ses aînés qu'ils montrent la bonne voie, en sport comme dans la vie. Ton devoir est désormais celui d'un éducateur chargé de donner un état d'esprit positif, chevaleresque, donc fair play, aux jeunes qui te sont confiés, ceci en plus des

connaissances techniques, physiques et tactiques nécessaires à la pratique de ce jeu merveilleux que peut et doit être le football. Pour ces garçons, tu vas devenir l'exemple à suivre, l'homme en qui l'on place non seulement sa confiance, mais aussi son espoir! Chaque enfant rêve de devenir un tout grand champion dans le sport vers lequel son cœur l'a conduit. Sur-tout, ne leur donne pas de fausses illusions et ne leur fais pas de vaines promesses. Car, tu le sais, nombreux sont les candidats, mais fort peu nombreux les élus, c'est-à-dire ceux qui, un jour, auront la joie de réaliser leur beau rêve de gosse en jouant en ligue nationale, voire en équipe nationale.

Le but qu'inlassablement tu dois poursuivre est de donner à ces jeunes que l'on te confie, la joie de jouer, le plaisir de progresser dans tous les domaines, en leur permettant d'atteindre le niveau qui est celui de leurs possibilités intrinsèques, en développant leur personnalité dans le cadre du football, en évitant l'écueil de la «robotisation»! Rappelle-toi aussi que, en dehors du football, ils se préparent à leur vie profes-



sionnelle future. Tu n'as pas le droit de les en détourner. Pour l'immense majorité, le sport en général et le football en particulier ne seront jamais rien d'autre qu'un moyen d'atteindre un sain équilibre et de se libérer de manière positive des tensions dues à la scolarité, à l'apprentissage ou à la vie professionnelle.

L'Association suisse du sport espère vivement trouver en toi un éducateur qui s'inspire toujours et partout de la «Charte du fair play». Tu sauras également la transmettre et l'expliquer à tous ceux qui te seront confiés, quel que soit le niveau où tu agiras. Ce faisant, non seulement tu façonneras des sportifs et des hommes de valeur, mais tu appartiendras à cette élite qui fait en sorte que le sport – et le football surtout – soit et reste un moyen de promotion de l'homme par l'homme, et non pas, comme c'est hélas trop souvent le cas, un moyen d'utilisation de l'enfant ou de l'homme par d'autres hommes à des fins peu avouables.

Merci de t'engager dans la voie du fair play et d'y engager tes garçons et ton club. ■

La Charte du fair play

Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, même celui de spectateur, je m'engage à:

1. *Faire de chaque rencontre sportive un moment privilégié, une sorte de fête, peu importe quelles sont l'importance de l'enjeu et la virilité de l'affrontement.*
2. *Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué.*
3. *Respecter mes adversaires comme moi-même.*
4. *Accepter les décisions des arbitres ou des juges sportifs, sachant que, comme moi, ils ont droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre.*
5. *Éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles et mes écrits.*
6. *Ne pas user d'artifices ni de tricheries pour obtenir le succès.*
7. *Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.*
8. *Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.*
9. *Porter secours à tout sportif blessé ou dont la vie est en danger.*
10. *Être un véritable ambassadeur du sport en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.*

Par cet engagement, je considère que je suis un bon sportif.

La SFG devient FSG

Yves Jeannotat

Le 17 novembre 1985 restera une date historique dans les annales du sport suisse. En effet, deux des plus importants mouvements polysportifs du pays: la Société fédérale de gymnastique (SFG) fondée en 1832, et l'Association suisse de gymnastique féminine (ASGF), datant de 1908, ont fusionné pour devenir Fédération suisse de gymnastique (FSG)!

Les tractations, pour en arriver là, ont duré quelque 14 ans. Elles ont donné lieu, on peut l'imaginer, à des échanges d'opinions intenses et à une élaboration détaillée des nouvelles structures projetées. Maintenant que le contrat de mariage est signé par les deux parties, on devrait rapidement se rendre compte qu'il est le résultat d'une sage décision et que les effets seront positifs pour les femmes aussi bien que pour les hommes. Mais la disparition des sigles traditionnels: ASGF et SFG au profit de FSG a provoqué, chez les gymnastes hommes surtout, beaucoup de regrets. Il convient cependant de vivre avec son temps et de savoir que l'avenir est toujours... devant! Alors: que vive la FSG!

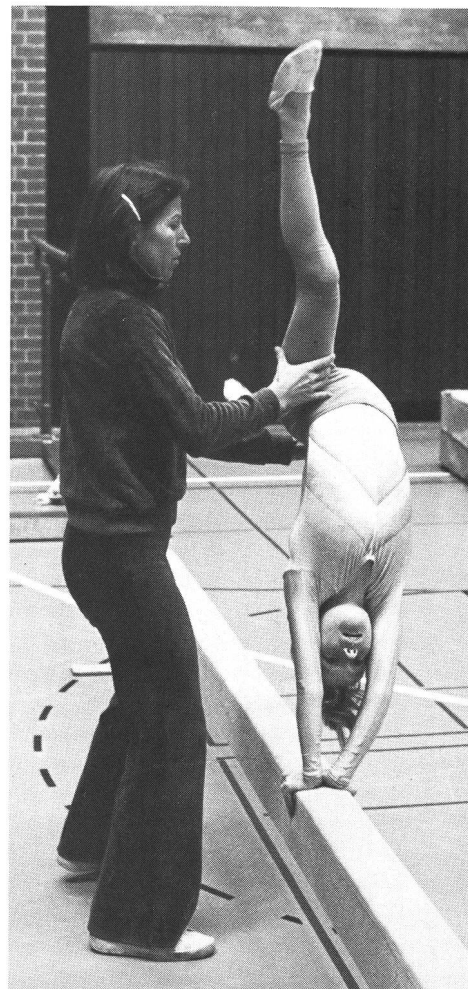


S T V SCHWEIZERISCHER
TURNVERBAND
F S G FEDERATION SUISSE
DE GYMNASTIQUE
F S G FEDERAZIONE SVIZZERA
DI GINNASTICA
F S G FEDERAZIUM SVIZRA
DA GIMNASTICA

La FSG en quelques chiffres

La Fédération suisse de gymnastique compte 473 462 membres, ce qui fait d'elle – et de loin – la plus forte du pays. Voici, en quelques chiffres, le détail de son organisation:

- 26 associations, y compris l'Association fédérale des gymnastes à l'artistique (AFGA) et l'Association fédérale des gymnastes aux jeux nationaux (AFGN)
- 25 associations cantonales de gymnastique féminine
- 3 989 sections/sociétés
- 185 746 membres actifs
- 127 385 membres passifs
- 11 009 adeptes de la gymnastique pour tous
- 123 878 jeunes gymnastes filles et garçons
- 25 444 membres d'honneur. ■



Afin de développer notre secteur **hygiène et thérapie du sport**, nous cherchons

maîtres de sport

(hommes ou femmes)

à temps partiel.

Activité:

Visite et conseil des clubs de sport et thérapeutes spécialisés avec gamme complète de produits pour la thérapie du sport. Entrée immédiate ou à convenir.

Veillez envoyer vos documents usuels avec photos sous chiffre 2001 à:

Agence d'annonces Bienne SA
Rue Franche, 2501 Bienne



Cours pour l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles professionnelles (1986)

Ernst Banzer, responsable du service de l'EFGS pour le sport des apprentis

I Cours pour l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles professionnelles

Date:

Du lundi 25 au vendredi 29 août 1986

Lieu:

Tessin

Objectif:

Améliorer les capacités individuelles nécessaires à l'enseignement de la branche
Entraînement de la condition physique combiné avec un enseignement des jeux:

- Préparer l'entraînement en vue du maintien d'une bonne condition physique par la pratique des jeux
- Elaborer de nouvelles formes d'activités et échanger des expériences
- Découvrir et vivre d'autres aspects de l'enseignement du sport

- Satisfaire à l'obligation de se perfectionner dans différentes branches de J+S

Direction et animation:

Collaborateurs de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin

Participants:

- Maîtres spécialisés en éducation physique au bénéfice du diplôme fédéral
- Maîtres professionnels autorisés à enseigner le sport aux apprentis
- Nombre de participants limité à 30 (Romands et Tessinois)

Inscription:

Au moyen de la formule officielle des écoles professionnelles, par l'intermédiaire de l'Office pour la formation professionnelle du canton concerné

Délai:

Jeudi, 29 mai 1986

II Cours choisis du programme de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP)

Ces cours sont organisés, administrés et dédommagés par l'ASEP et l'inscription doit se faire au moyen de la formule dont il est fait mention plus bas.

L'OFIAMT reconnaît ces cours comme manifestations officielles pour le perfectionnement des professeurs d'éducation physique aux écoles professionnelles.

Cours et matière	Date	Lieu	Chef du cours
Cours polysportif: ski (du virage parallèle au slalom) / tennis/ski de fond/gym-jazz / excursion en montagne/natation	31 mars au 5 avril	Saas Fee	Métraiiller
Cours polysportif pour les maîtres généralistes: jeux de balle / oxygénation/relaxation/danse / tennis/navigation	14 au 18 juillet	Colombier	Hirschi
Escalade/canoë-kayak/camp sous tentes, ouvert aux débutants et à tous les membres de la famille	14 au 19 juillet	Goumois	Dubois

Inscription:

Demander une formule d'inscription au secrétariat de l'ASEP, ETH-Zentrum, 8092 Zurich, et la retourner dûment remplie, en respectant les modalités de dédommagement et d'administration de l'ASEP et en versant la somme de 50 fr. au CCP 80-500 du Crédit suisse, case postale, 8021 Zurich, pour le compte no 434455-21, Commission technique de l'ASEP. ■



Stage international de gymnastique et danse

Cours 2

5 au 13 juillet 1986

Suisse

Afro-Brésilien:	Eneida Castro Rio de Janeiro/ Paris
Modern-Dance:	Michèle Cacouault Paris
Jazz-Dance:	Ruy Horta New York/Lisbonne
Barre à terre:	Michèle Cacouault Paris
Gymnastique avec engins à main:	Fernando Dâmaso Macolin

Délai d'inscription:

15 avril 1986

Pour informations et inscriptions:

Stage international
Fernando Dâmaso
2532 Macolin (Suisse)



Centre de sports et de détente
berner oberland Frutigen 800 m d'alt.

Information:
Office du tourisme CH-Frutigen
☎ 033 71 14 21

180 lits, un grand nombre de dortoirs de douze et six personnes. - Salles de séjour.

Installations de sports: piscine couverte et piscine à ciel ouvert, sauna, solarium, terrain de football, court de tennis, salle de musculation et de fitness, minigolf.

Sol synthétique pour: handball, basketball, volleyball et tennis.

Pension complète à partir de fr. 25.-.

Pour: **camp de sport et de marche - camp de ski** (centre de ski Elsigentalp-Metsch, 2100 m d'alt.)